

LES JEUNES D'ORIGINE PORTUGAISE

Immigrés ou enfants d'immigrés

Annick Echardour, Département de la démographie, Insee

L'immigration en provenance du Portugal est suffisamment ancienne pour que vivent en France à la fois de jeunes immigrés, souvent venus dans le cadre du regroupement familial, et des jeunes de la "deuxième génération", c'est-à-dire nés en France de parents immigrés. Ces jeunes, de 20 à 29 ans, d'origine portugaise se distinguent par une scolarité courte : peu d'entre eux poursuivent leurs études au-delà de 18 ans. Ils n'ont cependant pas de difficultés particulières pour entrer dans la vie active et, comme leurs parents, sont majoritairement ouvriers. Les jeunes nés en France de parents immigrés occupent une position intermédiaire entre les jeunes immigrés et les jeunes du pays d'accueil.

La vague d'immigration portugaise, relativement ancienne, date des années soixante. Actuellement, 600 000 personnes nées au Portugal vivent en France. La communauté d'origine portugaise, c'est-à-dire les immigrés et leurs enfants, constitue ainsi la communauté d'origine étrangère la plus importante de France.

Parmi les immigrés du Portugal, on compte 140 000 jeunes de 20 à 29 ans, dont 70 % de 25-29 ans. Les trois-quarts sont entrés en France avant 1975. Ils accompagnaient leurs parents ou pour le moins leur mère, le père étant déjà là. Dans neuf cas sur dix, les parents de ces jeunes immigrés résident toujours en France. Cependant, 10 % des jeunes immigrés sont venus, adultes, à partir de 1984, sans leurs parents. Ils sont arrivés, leur scolarité achevée, dans l'idée de trouver un emploi et mariés pour la moitié d'entre eux.

Par ailleurs, 130 000 jeunes constituent la "deuxième génération" : ils sont nés en France, de parents nés au Portugal. Très peu de parents sont à ce jour retournés au pays.

Quelle que soit la date d'entrée en France des jeunes immigrés, leur langue maternelle est bien sûr le portugais et les deux tiers savent aussi le lire et l'écrire. Ils n'ont pas pour autant de grosses difficultés avec la langue française même si, parmi les plus âgés d'entre eux, 10 % considèrent ne pas savoir l'écrire. En famille, les pratiques varient selon les interlocuteurs : plus de la moitié parlent portugais avec leurs parents, mais un quart seulement avec leurs frères et sœurs. Les jeunes nés en France ont un lien plus lâche avec la langue maternelle de leurs parents. Si presque tous la comprennent, un tiers seulement sait l'écrire et peu l'utilisent. Même avec leurs parents, 15 % seulement parlent exclusivement portugais et 10 % occasionnellement, selon la situation.

Un niveau d'études peu élevé

Les immigrés en provenance du Portugal, âgés de 20 à 29 ans en 1992, sont principalement venus en France avant l'âge de 16 ans, dans le cadre du regroupement familial. Ils ont ainsi fait une partie au moins de leurs études en France. Les jeunes immigrés ont suivi une scolarité plutôt courte et disposent d'un niveau d'études assez peu élevé. Les trois quarts ont au plus le niveau du BEP alors que, globalement, 46 % des jeunes vivant en France sont dans ce cas. Un quart des jeunes immigrés sont sans diplôme à la fin de leur scolarité.

Les jeunes nés en France d'origine portugaise se rapprochent de l'ensemble des jeunes résidant en France : 18 % sont encore scolarisés compte tenu d'une proportion importante de 20-24 ans et 15 % seulement n'ont aucun diplôme en sortant de l'école (*tableau 1*).

Pas de difficultés particulières à l'emploi

Beaucoup de ces jeunes d'origine portugaise se sont retrouvés sur le marché du travail français dans les années quatre-vingt. A cette époque, la crise de l'emploi était déjà installée et les restructurations de l'industrie bien entamées. Pour autant, le

INSEE PREMIERE

temps écoulé entre la date d'arrivée sur le marché du travail en France et la date du premier emploi stable (ayant duré au moins un an) a été inférieur à une année pour plus de la moitié des jeunes, qu'ils soient nés au Portugal ou en France de parents immigrés.

Si certains jeunes d'origine portugaise nés en France n'ont pas encore trouvé d'emploi stable, particulièrement les jeunes femmes, il faut noter que cette population comporte davantage de très jeunes de 20 à 24 ans (tableau 2). Les jeunes immigrés travaillent plus précocement que ceux de la deuxième génération, et ceux-ci plus tôt que l'ensemble des jeunes (graphique 1). En effet, les immigrés prolongent peu leur scolarité. Après 25 ans, les taux d'activité

des hommes sont identiques quel que soit le lieu de naissance, tandis que les femmes nées en France de parents immigrés sont davantage inactives.

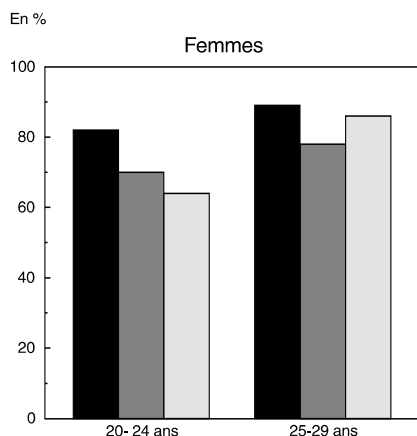
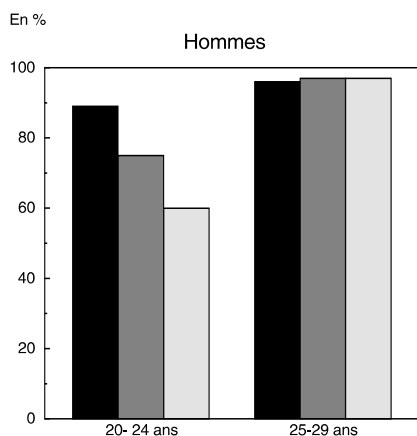
Les jeunes immigrés de 20 à 24 ans sont aussi moins souvent au chômage (11 % pour les hommes, 15 % pour les femmes), sans doute en raison de leurs filières d'études, du choix précoce d'un métier et, ainsi, d'une expérience sur le marché du travail plus longue (graphique 2). Entre 25 et 29 ans, leur taux de chômage est plutôt faible (6 %).

En revanche, le taux de chômage de la deuxième génération est assez élevé et voisin de celui des jeunes en général : il dépasse 20 % pour les hommes de 20-24 ans et atteint 30 % pour les femmes de même âge.

Une structure des emplois proche de celle de leurs parents

Ainsi que le laisse deviner leur parcours scolaire, les trois quarts des jeunes hommes immigrés nés au Portugal ont un emploi d'ouvrier et la répartition de leurs emplois est proche de celle de leurs aînés. On observe toutefois une certaine promotion sociale. Quand le père est ouvrier non qualifié, les jeunes immigrés accèdent davantage aux postes d'ouvriers qualifiés que l'ensemble des jeunes dans la même situation (graphique 3). Les jeunes immigrés dont le père est ouvrier qualifié occupent un peu plus souvent un poste d'encadrement : 16 % atteignent le niveau de technicien ou d'agent de maîtrise (13 %

① Taux d'activité des jeunes de 20 à 29 ans en 1992



■ Immigrés
■ Nés en France
□ Population témoin

Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992

① Indicateurs de scolarité des jeunes de 20 à 29 ans

	Nés au Portugal	Nés en France ¹	Population témoin
Structure par âge en 1992			
20 à 24 ans	34	58	49
25 à 29 ans	66	42	51
Ensemble	100	100	100
Scolarité en cours			
	5	18	21
Niveau d'études atteint			
3ème de collège	25	18	14
CAP-BEP	51	45	32
Terminale	13	17	22
Etudes supérieures	11	20	32
Ensemble	100	100	100
Sans diplôme			
	26	15	9

1. Dans tous les tableaux et graphiques, "nés en France" désigne les jeunes nés en France de parents nés au Portugal. Cf. Pour comprendre ces résultats.

Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992

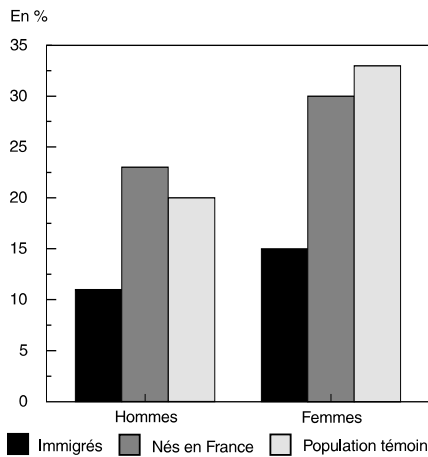
② Emploi des jeunes de 20 à 29 ans ayant terminé leur scolarité

	Nés au Portugal	Nés en France	Population témoin
Hommes			
Jamais eu d'emploi stable ¹	2	12	7
Premier emploi en moins d'un an de recherche	55	55	48
Taux d'activité	93	80	77
Femmes			
Jamais eu d'emploi stable ¹	12	20	16
Premier emploi en moins d'un an de recherche	52	58	54
Taux d'activité	87	72	77

1. Emploi stable : emploi ayant duré au moins un an.

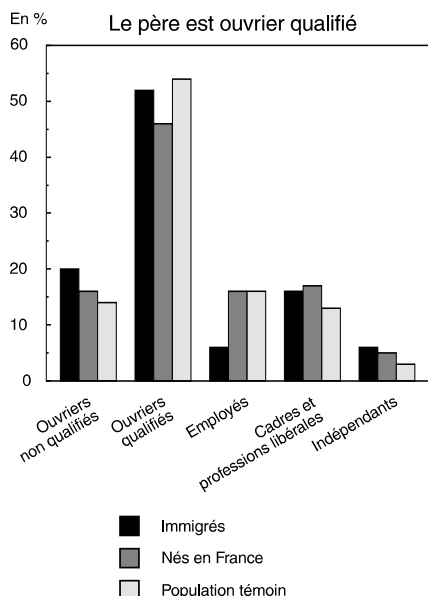
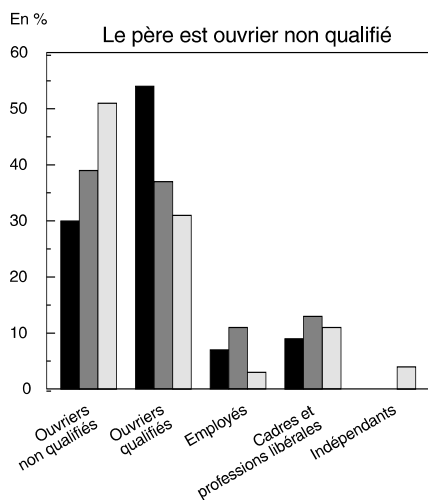
Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992

② Taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans en 1992



Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992.

③ Répartition des emplois des hommes de 20 à 29 ans en 1992



Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992.

dans la population témoin) et 6 % deviennent indépendants (3 % dans l'ensemble).

La profession des pères influe moins sur celle des fils lorsque ceux-ci sont nés en France. Les jeunes de la deuxième génération sont plus fréquemment employés, dans la même proportion que l'ensemble des jeunes.

On retrouve, entre mères et filles, le même glissement qu'entre pères et fils. Cependant, lorsque leur mère est employée, les femmes immigrées ou nées en France d'origine portugaise accèdent aux postes d'encadrement pour respectivement 8 % et 12 % d'entre elles, alors que les jeunes femmes en général sont 16 % à occuper de tels emplois. L'écart entre le niveau d'études des jeunes immigrées et des jeunes femmes d'origine française est très marqué lorsque la mère est employée : 80 % se sont arrêtées au niveau du BEP contre à peine 50 % de l'ensemble des jeunes femmes (tableau 3).

Les jeunes d'origine portugaise, immigrés ou nés en France, trouvent surtout du travail dans les secteurs du tertiaire, c'est-à-dire le commerce, les services rendus aux entreprises et

ceux aux particuliers. Les jeunes hommes sont près de 30 % à travailler dans le bâtiment, comme salariés ou à leur compte (tableau 4). C'est un secteur qui, traditionnellement, a embauché une forte proportion d'immigrés du Portugal : 48 % des immigrés de 30 à 59 ans y travaillent encore. L'industrie, quant à elle, ne s'adresse guère aux jeunes d'origine portugaise dans la mesure où elle fait de plus en plus appel à des personnes à haut niveau de qualification, techniciens et cadres.

Une émancipation précoce

L'émancipation familiale, comme l'émancipation professionnelle, intervient plus tôt pour les jeunes nés au Portugal que pour ceux nés en France. Ainsi, les jeunes immigrés de 20-29 ans restent moins longtemps chez leurs parents que les jeunes d'origine portugaise nés en France et que l'ensemble des jeunes résidant en France. Le choix d'études courtes préparant et débouchant effectivement sur un emploi leur permet de disposer des ressources nécessaires à leur indépendance. Ils sont aussi beaucoup plus précoces à fonder un foyer. Entre

③ Structure des emplois des femmes de 20 à 29 ans dont la mère est employée

	Cadres et professions intermédiaires	Employées	Ouvrières	Niveau d'études maximum BEP
Immigrées	8	77	16	81
Nées en France	12	68	18	67
Population témoin	16	65	19	46

Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992.

④ Emploi des jeunes de 20 à 29 ans par secteur d'activité

	Agriculture	Industrie	Bâtiment, génie civil	Commerce et transports	Services aux entreprises et particuliers	Autres services
Immigrés						
Hommes	4	29	30	11	23	3
Femmes	n.s.	25	n.s.	17	35	20
Nés en France						
Hommes	1	28	25	19	18	9
Femmes	n.s.	25	n.s.	22	34	13
Population témoin						
Hommes	3	34	13	22	17	11
Femmes	3	12	0	16	30	39

n.s. : non significatif

Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992.

20 et 24 ans, la moitié d'entre eux vit déjà en couple. Comme pour l'ensemble des jeunes vivant en France, le départ des filles du domicile familial est plus précoce que celui des jeunes hommes (tableau 5).

Leur opinion sur leur intégration

Professionnellement, les immigrés ou jeunes nés en France d'origine portugaise semblent assez bien insérés. Leur difficultés pour trouver leur place dans le monde du travail sont les mêmes que celles inhérentes à tous les jeunes. Toutefois, ils n'oublient pas pour autant leurs origines. Les immigrés de 20-29 ans ont conservé des liens assez forts avec la famille restée au pays et ils passent en général leurs vacances au Portugal. Ils sont en revanche peu nombreux, un sur cinq, à envisager de retourner y vivre définitivement, sans pour autant avoir pris la nationalité française (80 % gardent leur nationalité). De plus, ceux qui ont le projet de revenir au pays ne situent pas ce retour avec précision. Les jeunes nés en France, quant à eux, ont le sentiment d'être plutôt considérés comme des étrangers au pays de naissance de leurs parents. Très peu pensent s'y installer un jour de façon définitive (15 %).

Qu'ils soient immigrés ou nés en France issus de l'immigration, ces jeunes ont toutefois un regard critique sur l'accueil réservé aux populations étrangères par l'ensemble des Français dans la vie courante. Ils estiment être moins bien traités que les Français d'origine, particulièrement lors de leurs contacts avec les offices d'HLM, la police ou la justice. Cependant, même s'ils pensent que les étrangers en général souffrent de discrimination de la part de certains employeurs

5 Emancipation des jeunes

	Hommes		Femmes	
	20 à 24 ans	25 à 29 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans
Logement indépendant de celui des parents				
Immigrés	41	79	69	85
Nés en France	18	78	37	86
Population témoin	22	71	39	82
Vivant ou ayant vécu en couple				
Immigrés	50	76	69	79
Nés en France	17	70	33	82
Population témoin	14	56	35	71

En %

Source : INED, Enquête mobilité géographique et insertion sociale, réalisée avec le concours de l'Insee, 1992

(60 %), ils reconnaissent ne pas avoir été eux-mêmes victimes de cette discrimination dans leur vie professionnelle (80 %). Leur opinion est d'ailleurs conforme à ce que pense l'ensemble de la population qui vit en France, quel que soit l'âge.

Pour comprendre ces résultats

L'enquête Mobilité géographique et insertion sociale a été réalisée en 1992 dans le but de mesurer le degré d'intégration de la population immigrée.

Bénéficiant du concours financier de l'Office des migrations internationales, du Fonds d'action sociale, du Haut Conseil à l'Intégration, des ministères des Affaires sociales (Directions des populations et des migrations) et de la Coopération, cette enquête de l'Institut des études démographiques (INED) a été réalisée avec le concours de l'Insee.

Elle a porté sur trois échantillons :

- pour les *immigrés*, 12 000 personnes résidant en France au moment du recensement de 1990 et nées hors de France (de 20 à 59 ans pour les originaires d'Algérie,

- Maroc, Portugal et Turquie, de 25 à 59 ans pour ceux d'Espagne, de 20 à 39 ans pour ceux d'Afrique noire et d'Asie du sud-est), qu'elles soient étrangères ou devenues françaises (tirées de l'échantillon au 1/20^{ème} du recensement de 1990) ;

- pour les *enfants d'immigrés nés en France*, 2 500 personnes de 20 à 29 ans issues d'un parent originaire d'Algérie, d'Espagne ou du Portugal (tirées de l'échantillon démographique permanent de l'Insee) ;

- pour la population témoin : 2 600 personnes représentatives de la population résidente en France (logements tirés de l'échantillon-maître de l'Insee).

Pour en savoir plus

"Les enfants d'immigrés. Emancipation familiale et professionnelle", C. Lefranc, S. Thave, *Insee-Première*, n°368, mars 1995.

"La vie professionnelle des immigrés. Les marques de l'histoire", J. L. Dayan, A. Echardour, M. Glaude, *Insee-Première* n°369, mars 1995.

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 1996

1 an, 60 numéros = 485 F. (France) 606 F. (Etranger) 770 F. (Etranger par avion)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Baudouin Seys
Rédacteurs : F. Magnien,
V. Guihard, C. Dulon
Maquette : Valérie Delas
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 1995